**25ème session du Groupe de travail de l’Examen périodique universel**

**(2-13 mai 2016)**

**Trinité-et-Tobago**

**Intervention du Représentant Permanent de la France**

Genève, le mardi 10 mai 2016 (après-midi)

Merci, Monsieur le Président. Je voudrais tout d'abord saluer la délégation de Trinité-et-Tobago.

La France souhaite faire les recommandations suivantes à la délégation de Trinité-et-Tobago :

* Ratifier la Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants ;
* Ratifier la Convention internationale pour la protection de toutes les personnes contre les disparitions forcées ;
* Poursuivre ses efforts dans la lutte contre les violences et les discriminations envers les femmes, et s’assurer de l’application effective des législations existantes, notamment celle relative à l’âge minimal légal de mariage ;
* Prendre toutes les mesures nécessaires pour lutter contre les violences faites aux enfants et ratifier les Protocoles facultatifs à la Convention relative aux droits de l'enfant ;
* Abolir en droit la peine de mort et ratifier le deuxième Protocole facultatif se rapportant au Pacte International relatif aux droits civils et politiques visant à abolir la peine de mort ;
* Prendre toutes les mesures nécessaires afin de résoudre le problème de surpopulation carcérale et afin d’améliorer les conditions de détention, notamment en dotant de moyens suffisants l’organe chargé d’enquêter sur les allégations de torture et de mauvais traitements et en garantissant son indépendance ;
* Mettre fin aux discriminations (notamment légales) dont font l’objet les personnes LGBT et à la pénalisation de l’homosexualité./.

Je vous remercie./.